

■ **Centre d'information, de gestion et d'économie de santé (CIGES) SA**, à Cernier, rue des Esserts 10. Nouvelle société anonyme. Statuts du 22.04.2002. But: société anonyme à but non économique idéal dont les services s'adressent exclusivement aux institutions du secteur public et parapublic de la santé, comme les hôpitaux, établissements médico-sociaux, services d'aide et de soins à domicile ainsi qu'aux autres services spécialisés dans ce domaine. La société a pour but de: a) harmoniser les processus administratifs des institutions et regrouper leurs activités administratives susceptibles d'être centralisées; b) coordonner et superviser l'informatique de santé; c) gérer de manière centralisée un système d'information et de statistiques des institutions de santé; d) concevoir et gérer les systèmes de financements; e) gérer les flux financiers; f) gérer de manière centralisée les règles tarifaires; g) développer et mettre à disposition des partenaires de la santé des compétences dans le domaine médico-économique notamment dans la mesure de l'activité et le calcul des coûts; h) gérer des projets au niveau cantonal dans ses domaines d'activité. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Apports en nature et reprise de biens: des actifs et passifs au sens de l'article 181 CO, de l'Office de facturation d'encaissement et de répartition des hôpitaux neuchâtelois (OFER-H), à Cernier, selon bilan d'apport au 31.12.2001, présentant un actif de CHF 383'253.68 et un passif envers les tiers de CHF 293'850.60, soit un actif net de CHF 89'403.08, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 89'000, en échange de 890 actions de CHF 100; le solde de CHF 403.08 constituant un agio. Reprises de biens envisagées: les unités d'étages 2398/B et 2399/C du cadastre de Cernier, pour un prix maximum de CHF 150'000, ainsi qu'une surface à détacher du bien-fonds 2395 du cadastre de Cernier, à constituer en 14 places de parc, pour un prix maximum de CHF 70'000. Avantage particulier: il est octroyé à la République et Canton de Neuchâtel un avantage particulier en ce sens qu'en cas de liquidation de la société, le solde éventuel de l'actif, après paiement des dettes sociales et remboursement des actions à concurrence de leur valeur nominale, sera remis à la République et Canton de Neuchâtel. Organe de publicité: Feuille officielle suisse du commerce. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre signature. Administration de 3 membres au moins: Hirsch Durett Elisabeth, de La Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, présidente, Calame-Longjean René, de La Chaux-de-Fonds, à Môtiers (NE), vice-président, Linder Olivier Vincent, de et à La Chaux-de-Fonds, secrétaire, Exquis Laurent, de Anières, à La Chaux-de-Fonds, et Zimmermann Roland, de Eggerberg, à Chézard-Saint-Martin, lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: Fiduciaire Muller et Christe S.A., à Neuchâtel.

Journal no 1014 du 23.04.2002
(00452280 / CH-645.4.095.727-9)